

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L' Abeille.

9me Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

9me Année

VOL. IX.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 8 MARS 1861.

No. 19.

IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION.

Philippe, roi de Macédoine, à la naissance d'Alexandre, écrivit à Aristote la lettre qui suit :

“ Je vous apprendis qu'il m'est né un fils. Je ne remercie pas tant les dieux de me l'avoir donné que de l'avoir fait naître du temps d'Aristote ; car j'espère qu'il sera levé par un maître tel que vous, il deviendra digne de la gloire de son père et du royaume que je lui laisserai. ”

Cette lettre n'a pas besoin de commentaire, et nous ne la citons que pour faire remarquer que l'éducation est peut-être le sujet qui a inspiré les plus nobles pensées, et donné naissance aux plus beaux livres. C'est, en effet, que l'éducation est le tout de l'homme ; car l'homme ne sait que ce qu'il a appris, et n'est guère, dans les différents âges de la vie que ce que l'éducation l'a fait.

Ce que nous disons de l'importance de l'éducation par rapport à l'individu, n'est pas moins vrai par rapport à la société en général. Les lois, dit-on, sont le fondement des États ; mais d'où les meilleures lois tirent-elles leur force et leur stabilité, si non le l'éducation, qui y accoutume et y assujétit les esprits ?

Quid leges sine moribus ?

(Hor : od. 25, liv. 3.)

Plutarque fait à ce sujet une réflexion bien sensée : c'est en parlant de Lycurgue. “ Ce sage législateur, dit-il, ne jugea pas à propos de rédiger ses lois par écrit, persuadé que ce qu'il y a de plus fort et de plus efficace pour rendre les villes heureuses et les peuples vertueux, c'est ce qui est empreint dans les mœurs des citoyens, et ce que la pratique et l'habitude leur a rendu familier et naturel. Car les principes que l'éducation a gravés dans les âmes demeurent fermes et inébranlables, parce qu'ils sont fondés sur la conviction intérieure et sur la volonté même, qui est un lien toujours plus fort et plus durable que celui de la contrainte, de sorte que cette éducation devient la règle des hommes et leur tient lieu de législateur. ”

Le plus plaisant sophisme qu'on puisse imaginer en pareille matière est celui de J.J. Rousseau qui s'est avisé de dire en tête d'un livre sur l'éducation : “ Tout est bien sortant des mains de l'auteur des choses ; tout dégénère entre les mains de l'homme. ” Pourquoi donc s'est-il donné la peine de faire un gros livre sur ce sujet ?

Double objet de l'éducation. L'éducation a pour but de développer les facultés morales et intellectuelles de l'homme. Elle comprend par conséquent la religion et l'instruction. Nous ne nous occuperons ici que de l'instruction proprement dite, en faisant toutefois remarquer que l'éducation est une, comme l'âme humaine, et que la religion et la morale, l'instruction ne sert bien souvent qu'à rendre l'homme en quelque sorte, plus ignorant.

De l'instruction. La nécessité des études libérales n'a jamais été méconnue que par ces esprits positifs, aux yeux de qui la connaissance des langues anciennes, la littérature, les arts, ne sont que des occupations frivoles et stériles. *Utilité :* voilà leur grand mot ! Mais il y a déjà longtemps que Boileau, pour ne pas nommer Horace, s'est égayé sur cette espèce d'économistes : témoin ce passage de la satire où il raille les *utilitaires* de son temps :

Veux-tu voir tous les grands à ta porte courir ?

Dit un père à son fils, dont le poil va fleurir,

Prends-moi le bon parti, laisse là tous tes livres.

Cent francs au denier cinq, combien font-ils ? Vingt [livres.]

C'est bien dit. Va, tu sais tout ce qu'il faut savoir.

Que de biens, que d'honneurs sur toi s'en vont pleu- [voir !]

Exerce-toi, mon fils, dans ces hautes sciences ;

Prends, au lieu de Platon, le Guidon des finances ;

Sache quelle province enrichit les traitants ;

Combien le sel au roi peut fournir tous les ans....

Voltaire, qu'on n'accusera pas d'être un partisan de la routine, a aussi persifflé de bon cœur les gens qui consultèrent sur l'éducation de leur fils le père et la mère de Jaannot, devenu marquis de la Jaannotière :

“ Monsieur voulait que son fils ap-

prît le latin, madame ne le voulait pas. Ils prirent pour arbitre un auteur qui était célèbre alors par des ouvrages agréables. Il fut prié à dîner. Le maître de la maison commença par lui dire : — Monsieur, comme vous savez le latin et que vous êtes un homme de la cour. — Moi, monsieur, du latin ! je n'en sais pas un mot, répondit le bel esprit, et bien m'en a pris : il est clair qu'on parle beaucoup mieux sa langue quand on ne partage pas son application entre elle et les langues étrangères. Voyez toutes nos dames, elles ont l'esprit plus agréable que les hommes ; leurs lettres sont écrites avec cent fois plus de grâce ; elle n'ont sur nous cette supériorité que parce qu'elles ne savent pas le latin. Eh bien, n'avais-je pas raison, lit madame. Je veux que mon fils soit un homme d'esprit, qu'il réussisse dans le monde, et vous voyez bien que s'il savait le latin il serait perdu. Joue-t-on, s'il vous plaît, la comédie et l'opéra en latin ? plaide-t-on en latin quand on a un procès ?

Monsieur, ébloui de ces raisons, passa condamnation, et il fut conclu que le jeune marquis ne perdrait pas son temps à connaître Cicéron, Horace et Virgile. — Mais qu'apprendra-t-il donc ? car enfin faut-il qu'il sache quelque chose ; ne pourrait-on pas lui montrer un peu de géographie ? — A quoi cela lui servirait-il ? répondit le gouverneur. Quand M. le Marquis ira dans ses terres, les postillons ne sauront-ils pas le chemin ? ils ne l'égareront certainement pas. On n'a pas besoin d'un quart de cercle pour voyager, et on va très commodément de Paris en Auvergne, sans qu'il soit besoin de savoir sous quelle latitude on se trouve. Vous avez raison, répliqua le père ; mais j'ai entendu parler d'une belle science qu'on appelle, je crois, l'astronomie. —

Quelle pitié ! répartit le gouverneur ; se conduit-on par les astres dans ce monde ? et faudra-t-il que M. le Marquis se tue à calculer une éclipse, quand il la trouve à point nommé dans l'almanach, qui lui enseigne de plus les fêtes mobiles, l'âge de la reine, et celui de toutes les princesses de l'Europe. ” Madame fut de l'avis du gouverneur. Le petit marquis

était au comble de la joie; le père était d'accord sur la justice de Dieu dont vous n'avez pas l'homme posséder une qualité dont il n'aurait pu être dépourvu, et il réjuge que la créature possède plus que le Créateur.

« Je m'imagine pourtant, dit-il en un résumé, la reine, qu'il ne serait pas mal qu'il sût un peu d'histoire. Hélas! madame, à quel point cela est-il bon? répondit-il; il n'y a cer- tainement d'agréable et d'utile que l'histoire du jour. Toutes les histoires anciennes, comme le disait un de nos beaux esprits, ne sont que des fables convenues; et pour les modernes, c'est un chaos qu'on ne peut débrouiller.

Qu'importe à Monsieur votre fils que Charlemagne ait institué douze pairs de France, et que son successeur ait été bé- gne. Rien n'est mieux dit, s'écria le gou- verneur: on étouffe l'esprit des enfants sous un amas de connaissances inutiles; mais de toutes les sciences, la plus absur- de, à mon avis, est celle qui est la plus capable d'étouffer toute espèce de génie, c'est la géométrie. Cette science ridi- cule a pour objet des surfaces, des lignes, et des points qui n'existent pas dans la nature. On fait passer en esprit cent mille lignes courbes entre un cercle et une ligne droite qui le touche, quoique dans la ré- alité, on n'y puisse pas passer un fétu. La géométrie, en vérité, n'est qu'une mauvaise plaisanterie. » Monsieur et ma- dame n'entendaient pas trop ce que le gouverneur voulait dire; mais ils furent entièrement de son avis. . . . Enfin, après avoir examiné le fort et le faible des sciences, il fut décidé que M. le marquis apprendrait à danser.

Les militaires de notre temps n'accepte- ront pas, sans doute, cette conséquence; mais, quelque ridicule qu'elle soit, elle ne laisse pas d'être contenue dans leur prin- cipe, qui est, du reste, un de ces lieux com- muns qui ne méritent pas d'être réfutés sérieusement. Qu'est-il besoin de prouver que l'éducation n'est pas exclusivement renfermée dans le cercle des besoins physi- ques; que l'homme est aussi un être moral et intelligent, né pour connaître le bien, le beau, le vrai, et qu'après avoir pourvu aux nécessités physiques, il a en- core tout à faire et tout à apprendre? Il suffit d'ailleurs, pour concevoir une juste idée des avantages des études libérales, d'observer la différence qu'elles mettent, non seulement, entre les particuliers, mais encore entre les peuples.

(A continuer.)

L'ABEILLE.

« Forsan et hæc olim meminisse juvabit. »

QUÉBEC, 8 MARS 1861.

ANALYSE DE L'INSTRUCTION PASTORALE DE MGR. L'ÉVÊQUE D'ARRAS SUR LA JUSTICE DE DIEU.

Mgr. l'Évêque d'Arras a adressé der- nièrement une instruction pastorale à ses

très-indecis. « Je m'imagine pourtant, dit-il en un résumé, la reine, qu'il ne serait pas mal qu'il sût un peu d'histoire. Hélas! madame, à quel point cela est-il bon? répondit-il; il n'y a cer- tainement d'agréable et d'utile que l'histoire du jour. Toutes les histoires anciennes, comme le disait un de nos beaux esprits, ne sont que des fables convenues; et pour les modernes, c'est un chaos qu'on ne peut débrouiller.

L'auteur inspiré de l'Ecclesiastique avait signalé de son temps ce que nous voyons avec effroi de nos jours. « Il se passe sur la terre, dit-il des choses qui ne sont que vanité. Il y a des justes que les douleurs assiègent, comme s'ils eussent commis les crimes des impies; il y a des impies à qui les prospérités abon- dent comme s'ils avaient fait les bonnes œuvres des justes. Il est un autre mal que j'ai vu sous le soleil: j'ai vu des mi- sérables siégeant dans les plus hautes di- gnités, et les rejetons des grandes races jetés dans d'extrêmes humiliations. J'ai vu les calomnies triomphantes, et les in- nocents dans les larmes sans consolation, sans pouvoir résister à la violence parce- que nul ne saurait leur prêter secours. »

Voilà ce que racontait, il y a près de trois mille ans, comme l'ayant vu de ses yeux, ce roi Salomon que Dieu avait doué d'une si haute et si vaste intelligence. N'aurait-il pas bien raison de dire, en tête de cet écrit prophétique, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. *nil sub sole novum*; et ces tristes faits qu'il signale ne paraissent-ils pas empruntés à notre his- toire contemporaine?

Or, N. T. C. F., tout en faisant re- marquer au fond de ces observations si sérieuses, la vanité des vanités de toutes les choses de ce monde vues en elles- mêmes, l'écrivain sacré en concluant il que Dieu aurait abandonné au hasard les destinées humaines, ou bien que sa justice égarée châtierait ce qu'il eût fallu récom- penser et récompensait ce qu'il eût fallu punir? Oh! non sans doute, et tout à l'heure vous allez voir le contraire.

Après ce noble début, il demande, siles fidèles, à la vue des perpétuels triom- phes de l'iniquité et des revers de la ver- tu, ne se sont pas demandé comment la justice de Dieu peut s'allier avec cette continuelle contradiction. De crainte que de telles pensées soient venues dans leur esprit, il dissipe tous leurs doutes par ces paroles de l'Ecclesiaste.

« Oui, répète-t-il, j'ai vu sous le soleil l'impie au lieu de la vertu, et à la place de la justice, j'ai vu l'iniquité, et j'ai dit dans mon cœur: Dieu jugera le juste et l'impie, et alors tout sera remis dans l'ordre. »

Dieu jugera le juste et l'impie, telle est la vérité qui peut nous faire tout expli- quer. Dieu étant infini en perfections, sa

justice est donc infinie: si elle ne l'était pas, l'homme posséderait une qualité dont il n'aurait pu être dépourvu, et il réjuge que la créature possède plus que le Créateur.

Si donc Dieu est juste, il est évident que les injustices que la Providence per- met dans le cours des événements hu- mains seront réparées et compensées par les dispositions de son infallible sagesse en ce monde ou en l'autre.

Même, sa justice s'exerce quelque fois sur la terre; nous en avons un exemple frappant dans les auteurs et les fomen- teurs de la révolution française qui sont tous morts dans l'abandon et l'opprobre.

Cependant Dieu ne punit pas toujours le crime en cette vie. Même en dehors de ces événements providentiels, il reste toujours en ce monde des vertus mécon- nues et des crimes impunis et vainqueurs.

Il faut donc que la réparation s'en fasse plus tard; c'est dans l'autre vie que les méchants paieront cher leurs joyissances usurpées, et où les justes seront dédom- magés de leurs iniques disgrâces.

Mais ici, l'auteur craint que ses paroles soient mal comprises, c'est pourquoi il remarque qu'il ne faut pas être insensible aux iniquités présentes, car le mal est toujours le mal et doit être détecté, repoussé et combattu.

Mais au dessus de ce devoir, dit-il, nous en avons deux autres à remplir. Le pre- mier, c'est d'être toujours très timide et très réservé quand il s'agit de juger les voies de la divine Providence.

(A continuer.)

NOUVELLES LOCALES.

L'établissement de la société du bon langage, dont nous avons parlé dans un des numéros précédents de l'Ab- eille, vient de recevoir parmi nous son organisation définitive. Guerre aux barbarismes et aux solécismes français! une guerre à mort leur est déclarée.

Les instructions du Carême ont com- mencé pour nous la semaine dernière. Elles doivent se continuer, comme à l'ordi- naire, jusqu'à Pâques.

Les membres de la Société St. Patri- ce ont tenu le 4 Février, leur assemblée annuelle. On y a élu pour l'année cou- rante les officiers suivants:

Président, l'Hon. C. Alleyu.
Secrétaire, John Lane Junior, cer.
Trésorier, John Flanagan, cer.
Chaplain, Revd. B. McGarran.
Médecin, P. D. Moffat, cer. M. D.
Ordonateur, E. Hartigan, cer.

Le conseil de ville s'est chargé de pay- er les frais du procès de l'ex-maire et des Revisours; ils s'élèvent à peu près 2000.

Le Parlement est convoqué pour le 16 Mars.

Le dernier recensement donne à la paroisse de Notre-Dame de Lévy une population de 6,695 âmes.

Une maison du Cap Rouge, appartenant à M. Grace, a été écrasée par la neige.

M. le Juge Gauthier est allé présider les cours Supérieure et de Circuit, dans le district de Rimouski. Il remplace le Juge J. A. Taschereau qui est obligé, pour cause de maladie, d'interrompre l'exercice de ses fonctions.

M. Rodier a été élu maire de Montréal par une majorité de 533 voix.

M. Purdy a été élu membre de la Chambre Législative pour le comté de Grey. Ce monsieur appartient à l'opposition.

Voici les noms des Messieurs qui ont été dernièrement élus membres du conseil de ville à Montréal: M. G. B. Rolland, G. C. Mair, A. Stevenson, J. McGrath, D. McNeven, A. Bowie, F. David, J. L. Baudry, J. B. Goyette.

Un correspondant anglais du *Transcript* de Montréal dit qu'une compagnie de Londres se propose d'établir une manufacture de coton à Québec.

Il paraît que l'on a découvert dans la paroisse de St. Irénée, comté de Chulivoix, une mine de cuivre d'une grande richesse. On a aussi trouvé ce métal dans le township de Mailboux.

Nous voyons dans le rapport fait par le Ministre des Finances du Canada, que la valeur des articles d'exportation, durant l'année 1850, est de \$34,331,890. et celle des articles d'importation de \$34,441,621. Ainsi la valeur des exportations excède celle des importations; ce qui se voit cette année pour la première fois.

PREMIERS.

RHÉTORIQUE.

- A. Gosselin, *en version latine.*
Ls. Gauthier, *en vers latins.*
C. Ballargeon *en thème latin.*

SECONDE.

- F. Audet, *en version latine.*
J. Pelletier, *en thème latin.*
J. Bédard, *en version grecque.*

TROISIÈME.

- M. Choimard, *en version latine.*

QUATRIÈME.

- E. Couture, *en vers latins.*
F. X. Gosselin, *en version latine.*

CINQUIÈME.

- R. Tanguay, *en version latine.*
H. Delagrave, et Ca. Morency, *en thème latin.*

- Ed. Lafrault, *en français.*

SIXIÈME.

- O. Turgou, A. Fréchette, N. Piquet, *en français.*

- I. Belleau, N. Piquet, *en leçons.*

- N. Piquet, *en version latine.*

- M. Guay, *en explications.*

SEPTIÈME.

- G. Garon, *en français.*

- C. Beaupré, *en thème latin.*

- C. Darveau, *en version latine.*

HUITIÈME.

- J. Ballantyne, (2 fois) et E. Bédard *en analyse grammaticale.*

- O. Samson, *en exercice français.*

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. MÉTHOT.

Rome, 7 février 1861.

« J'ai reçu hier la lettre dans laquelle vous m'annoncez la douloureuse nouvelle de la mort de mon frère... Nous partirons la semaine prochaine et nous voyagerons assez rapidement. Je tâcherai cependant qu'Eugène voit en passant quelques unes des choses les plus essentielles. Il vient d'avoir son audience du Saint-Père, qui a été plein de bonté pour lui. Sachant la cause de notre brusque départ de Rome, il lui a donné une médaille en bronze d'un grand module... »

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Le discours de l'Empereur des Français aux Chambres a donné lieu à un témoignage de vive sympathie pour le roi de Naples.

Ce discours renfermait ce passage : à Gaète, j'ai envoyé ma flotte au moment où il semblait devoir être le dernier refuge du roi de Naples. Après l'y avoir laissée quatre mois, je l'ai retirée, quelque digne de sympathie que fût une infortune royale si noblement supportée... Il fut suivi d'abord de murmures d'approbation qui des premiers sièges placés devant le trône, se communiquèrent aux suivants en gagnant d'intensité, et qui bientôt se transformèrent en cris : « Vive François II! Vive le roi de Naples! » Ces cris furent répétés dans toutes les parties de la salle avec un enthousiasme qui parut surprendre l'Empereur.

La reine d'Angleterre, dans son discours aux Chambres, a fait mention de la visite du Prince de Galles en Canada, dans les termes suivants : « Je saisis cette occasion (elle parlait des Etats-Unis) d'exprimer mon appréciation bien sentie de la fidélité et du dévouement à ma personne et à

mon trône manifestés par mes sujets du Canada et autres sujets de l'Amérique du Nord, à l'occasion du séjour du Prince de Galles au milieu d'eux. »

Lord John Russell va, dit-on, être appelé à occuper un siège dans la chambre des Pairs.

Il paraît que Gaète a été forcée de capituler, le 15 Février; elle a beaucoup souffert de l'explosion de quelques poudrières, et des efforts acharnés des assiégeants. Le roi et la reine devaient, après la reddition de la place monter sur un vaisseau français, et les Piémontais entrer immédiatement ensuite dans la ville.

Ceux-ci cependant, tout en gagnant ces avantages, semblent perdre de plus en plus leur confiance. A Naples, le nouveau ministère du prince de Carignano ne contente personne : de toutes les parties du royaume s'organisent des mouvements en faveur du roi légitime, qui a défendu ses droits avec tant de courage. Les mesures sanglantes et cruelles de répression de la part des Piémontais ne peuvent arrêter ces retours vers l'ancien régime, ni faire taire la voix des Abruzes et des Calabres en faveur de François II.

C'est le 4 Mars que M. Lincoln a pris possession, à Washington, de la Présidence des Etats-Unis. Son discours d'inauguration promet beaucoup : maintenir par toutes sortes de moyens l'Union qu'il ne en ait pas dissoute, exécuter les lois, faire rendre au gouvernement fédéral les forts dont se sont emparés les Etats du Sud, tel est son programme.

L'exécution en sera difficile, si les Etats Séparés persistent dans leur détermination à soutenir jusqu'au bout, leurs prétentions ou leurs droits. Un envoyé de la part du gouvernement de Montgomery devait se rendre à Washington après l'inauguration du nouveau Président Lincoln. S'il n'était pas reçu, on devait aussitôt attaquer le fort Sumpter. Les Etats du Nord ont aussi dernièrement fait au Texas des pertes considérables par la trahison d'un général, Twiggs, qui a remis aux révoltés les propriétés dont il avait la charge.

Le recensement qui vient de se faire aux Etats-Unis leur donne une population de 35,647,352, dont 3,999,853 esclaves. En 1850 elle était de 20,059,399 hommes libres, et de 3,204,089 esclaves.

Au Mexique, l'état des affaires a pris un caractère très grave. Le parti révolutionnaire, à la tête duquel est Juarez, a renversé le parti conservateur, et signale son pouvoir par des persécutions. Grand nombre d'évêques et de prêtres ont quitté le Mexique, et d'autres doivent le suivre bientôt.

La découverte en Irlande de plusieurs objets marqués au coin de la plus haute antiquité, et d'origine évidemment chinoise va ouvrir un champ vaste et nouveau aux spéculations des antiquaires. Ce sont des sceaux en grand nombre et des vases en porcelaine dans un état de conservation remarquable, et qui, si l'on peut juger par les inscriptions dont ils sont couverts, remontent, au dire des sçavants, à une époque peu éloignée de celle de Confucius.

On a d'abord révoqué en doute l'authenticité de ces découvertes, quelques uns prétendaient qu'elles faisaient partie du grand nombre d'objets curieux que Lord MacCarthy avait rapportés de la Chine, lors de sa mission dans ce pays ; mais dernièrement on a constaté que ces articles avaient été trouvés longtemps avant la mission du noble lord ; et même avant qu'on fût en rapport avec le céleste empire. Il ne s'agit donc plus que de décider comment ces objets sont parvenus à un endroit où l'on s'attendait le moins à les trouver.

Les Académies et les sociétés littéraires, n'en doutons pas, ne manqueront pas de s'échapper sur cette question ; on aura force théories plus ou moins probables, qui comme toutes les autres théories *hujus generis*, feront loi jusqu'à ce qu'une autre vienne les renverser. Suivant le journal de Londres auquel nous empruntons ces détails, l'opinion la plus probable, c'est que les enfants d'Hybernie auraient été en rapport avec le grand et florissant empire de la Chine longtemps avant la conquête de la Bretagne par Jules-César. L'histoire, en effet, nous apprend, que les Milesiens, longtemps avant l'arrivée de St. Patrice en Irlande, avaient porté la civilisation à un haut point de perfection, et il n'est pas absolument impossible que ces deux peuples aient eu dès lors des relations commerciales. Une foule de circonstances favorise cette conjecture, mais on comprend que l'*Abeille* est par trop prudente pour se prononcer en définitive sur ce sujet avant d'avoir recueilli les opinions des sçavants archéologues qui s'en occupent spécialement.

P. D.

M. J. BTE. LAHAILLE, ANCIEN
SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Le *Canadien* du mois de mai 1809 publie une petite biographie que nous aimons à reproduire. *L'Abeille* doit être heureuse de pouvoir réveiller la mémoire

d'un homme qui s'est dévoué à l'enseignement et qui, toute sa vie, s'est consacré au bien de la jeunesse.

Mourut, — Mercredi au matin, le 24 du présent, à l'Hôpital Général, Messire J. Bte. LaHaille, Prêtre, Supérieur du Séminaire de Québec, Vicaire Général du Diocèse, âgé de 58 ans.

Messire J. Bte. LaHaille né en 1751 à Tarbes en Gascogne, après avoir fait d'excellentes études dans l'Université de Bordeaux, vint en Canada en 1775. Peu de temps après son arrivée, il fut agrégé au Séminaire de Québec. Il professa pendant plusieurs années la Philosophie, les Mathématiques et la Théologie avec beaucoup de succès. Doué de très-grands talents, il saisissoit avec facilité ce qu'il y a de difficile dans les hautes sciences, et il développoit avec tant de netteté et de méthode celles qu'il enseignoit par état, que ses jeunes auditeurs le suivoient toujours avec plaisir et presque sans aucun effort. Il avoit, par une étude assidue, acquis de grandes connaissances ; et bien loin de s'en glorifier devant les hommes, il les tenoit cachées par humilité et par modestie.

Placé à la tête de sa maison en 1805, il se conduisit avec tant de douceur, de prudence et de sagesse pendant toute sa supériorité, qu'il se fit également aimer et respecter de ses confrères et de tous les étudiants du Séminaire. Fidèle à son Dieu et à son Roi, et sincèrement attaché à tous ses devoirs, il n'eut jamais d'autres règles de conduite que celles que lui prescrivait la Religion, la loyauté et l'honneur. Ce respectable Prêtre n'a cessé d'exercer le Saint Ministère que le jour même qu'il est tombé dangereusement malade. Il a vu venir la mort sans trouble, avec une tranquillité qui ne peut se trouver que dans l'âme innocente ; et quand on lui a annoncé que sa maladie était très-sérieuse et qu'il pourroit bien ne point en revenir, il n'a répondu que par ces paroles du St. Roi David, '*Deus meus es tu ; in manibus tuis sortes meae.*' (Vous êtes mon Dieu ; mon sort est entre vos mains.)

Monseigneur l'Evêque de Salde accompagné du clergé de cette ville et des environs, a célébré jeudi son service, et a inhumé son corps dans l'Eglise du Séminaire en présence d'un grand nombre d'assistants.

GÉNÉROSITÉ DE BOILEAU.

Boileau avoit prêté neuf ou dix livres à un de ses neveux, et ce débiteur ne fut ni reconnaissant ni exact. Le poète lui abandonna deux mille livres sur tout, et

dit : " Si j'eusse été content de lui, je lui eusse cédé la somme entière : car aussi bien il m'avait accoutumé à m'en passer."

Le célèbre M. Patru, dit de Boze, se trouva, à la honte de son siècle, réduit à vendre ses livres, la plus agréable, et presque la seule chose qui lui restoit. M. Despréaux apprit qu'il était sur le point de les donner pour une somme assez modique, et il alla aussitôt lui offrir près d'un tiers d'avantage ; mais, l'argent compté, il mit dans son marché une nouvelle condition qui étonna M. Patru ; ce fut qu'il garderait ses livres comme auparavant, et que sa bibliothèque ne serait qu'en survivance à M. Despréaux. Il ne fut pas moins généreux envers M. Casandre, auteur d'une excellente traduction de la Rhétorique d'Aristote ; et sa bourse fut encore ouverte à beaucoup d'autres : car la vue d'un homme de lettres qui était dans le besoin lui faisant tant de peine, qu'il ne pouvait s'empêcher de prêter de l'argent, même à Lamière, qui souvent alloit du même pas au premier endroit du voisinage faire une chanson contre son créancier."

"Après la mort de Colbert, dit Dalemberth, la pension qu'il avait fait donner à Corneille fut supprimée, quoique ce grand homme fût pauvre, âgé, malade et mourant. Despréaux courut chez le roi pour l'engager à rétablir cette pension. Il offrit le sacrifice de celle dont il jouissait lui-même, disant qu'il ne pourrait, sans honte, recevoir une pension de sa majesté, tandis qu'un homme tel que Corneille en était privé. Le roi envoya deux cents louis à Corneille, et ce fut un parent de Despréaux qui les porta.

On offre en vente à ce bureau une collection complète des huit premières années de l'*Abeille*, reliées en volumes séparés.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. payable l'avance. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*.

AGENTS.

A Sainte-Thérèse M. A. Thérien
A Notre Dame de Lévy . . . M. E. Clément
A la Petite-Salle M. L. Langis

Chez les Extérieurs. MM. { P. Doherty.
 { Chs Baillargeon.

GEORGES ROY, Gérant